

Communiqué – 16 janvier 2017

# S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS : PARCE QUE RÉNOVER, C'EST AUSSI INNOVER

## TOP DÉPART DE L'ÉDITION 2017 DU CONCOURS « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS »

Paris, le 16 janvier 2017 – Parce que rénover c'est aussi innover, l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), la Fondation FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) et leurs partenaires annoncent aujourd'hui le lancement de l'édition 2017 du concours « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS ».

Ce concours est destiné aux porteurs d'un projet d'innovation économique, sociale et/ou environnementale dans l'un des quartiers en renouvellement urbain<sup>1</sup> en France.

### OBJECTIF DU CONCOURS

Le concours « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS » récompense chaque année des projets développés dans des quartiers qui ont fait, ou vont faire, l'objet d'un renouvellement urbain. Ces projets montrent concrètement **en quoi la rénovation urbaine génère de l'innovation sociale, du développement économique et de la cohésion sociale dans les quartiers**. Ils valorisent notamment la diversité des fonctions et des types d'habitat, l'ouverture sur le reste de la ville, la qualité des espaces publics, la possibilité pour leurs habitants d'être des citoyens à part entière.

### À QUI EST DESTINÉ CE CONCOURS ?

Ce concours s'adresse aux **structures publiques et privées** (associations, start-ups, collectivités, entreprises et établissements) **qui portent un projet d'innovation économique, sociale et/ou environnementale** dans l'un des quartiers bénéficiant d'un programme de l'ANRU.

#### 4 CATÉGORIES :

1. Innovation sociale, parrainée par ENGIE
2. Entrepreneurat & développement économique local, parrainée par VINCI
3. Insertion professionnelle, parrainée par le CGET
4. Habiter mieux, bien vivre ensemble, parrainée par l'Union Sociale pour l'Habitat

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les projets doivent permettre de :

- ◆ Favoriser la création d'emplois et d'activités économiques
- ◆ Encourager la création d'entreprises et faciliter l'insertion professionnelle
- ◆ Favoriser la cohésion sociale et améliorer la vie quotidienne

#### DATES CLÉS À RETENIR

16 janvier – Ouverture des inscriptions  
16 mars minuit – Clôture des inscriptions  
11 avril – Sélection des 12 nominés  
Juin – Annonce des lauréats et remise des prix

INFORMATIONS ET DOSSIER DE CANDIDATURE À TÉLÉCHARGER SUR

[www.fondationface.org](http://www.fondationface.org)

DOSSIER DE CANDIDATURE À RETOURNER À : [concours2017@fondationface.org](mailto:concours2017@fondationface.org)

<sup>1</sup>Quartiers bénéficiant du PNRU, du PNRQAD ou du NPNRU. Bien qu'éligibles au concours, les quartiers d'intérêt régional (QIR) du NPNRU ne sont pas encore tous référencés. La liste des quartiers concernés est téléchargeable sur [www.fondationface.org](http://www.fondationface.org), à l'exception de celle des QIR.

## LES LAURÉATS 2015

En 2015, 4 lauréats ont été primés dans 4 catégories pour l'exemplarité de leur projet, avec l'ambition d'en démultiplier l'impact sur d'autres territoires.

CATÉGORIE	LAURÉAT	PARRAIN	TERRITOIRE
Insertion professionnelle	Rêv'elles	CGET	Ile-de-France
Vie quotidienne et lien social	Centre social du Vermandois	USH	Saint-Quentin (02)
Innovation sociale	VRAC (Vers un réseau d'achat en commun)	ENGIE	Agglomération lyonnaise (69)
Création d'activité et développement économique	Association Créative	VINCI	Garges-lès-Gonesse (95)

Le concours « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS » est une initiative de l'ANRU et de la Fondation FACE



Créée en 1993, à l'initiative de Martine Aubry, avec 15 Grands Groupes, la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), est aujourd'hui présidée par Gérard Mestrallet, Président du CA d'ENGIE. C'est un réseau national de 82 structures locales qui développent des **actions de prévention et de lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté favorisant l'engagement social et sociétal des entreprises** qui apportent leurs compétences d'acteurs économiques.

FACE conduit ses actions en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Reconnue d'utilité publique, la Fondation, rassemble et mobilise aujourd'hui plus de **5 400 entreprises locales et nationales**, Grands Groupes et PME, souhaitant s'inscrire dans une relation dynamique avec leur environnement.

FACE agit, avec la participation active des entreprises et de leurs salariés, sur des thématiques telles que l'accès à l'emploi et aux formations professionnalisantes, le développement économique et social des territoires, la citoyenneté et l'égalité des chances, la mixité professionnelle, l'éducation et l'orientation à travers la découverte des métiers et des entreprises. Dans chaque champ d'intervention de la Fondation, les actions sont animées par ses **82 structures locales** pour plus de **200 000 bénéficiaires chaque année**.



L'ANRU met en œuvre des projets de **renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants**. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), le Programme « Quartiers Anciens » (PNRQAD), et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique.

L'ANRU est également opérateur au titre du **Programme d'Investissements d'Avenir (PIA)**, avec **une enveloppe d'1 milliard d'euros**, pour la mise en œuvre de projets destinés à la Jeunesse, à la Ville et aux Territoires durables ainsi qu'au co-investissement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.

Pour en savoir plus : [www.anru.fr](http://www.anru.fr)

Le concours est soutenu par :

